

Présents :**Représentants FCPE :** Mmes Sikal, Levy, Gonçalves, Levieuge et Faivre Pierret**Représentants AIPE-UNAAPPE :** Mmes Magueur, Genissel et Mr Soulas**Représentant PEEP :** Mme Kunu**Enseignants de l'école :** Mmes Palisse, Denoo, Condemine, Schabanel, Tiro, Tapissier, Labrousse, Thomas, Mokadem,**Représentants de la mairie :** Mr Olivier et Mr Morton (départ à 18h40)**Absents excusés :** Mr Chekkaba (en classe découverte) et Mme Gouttefarde

Mr Morton ne pouvant assister à l'intégralité du conseil car attendu dans une autre école, l'ordre du jour est modifié : le point 4 sur le numérique est abordé en point 3

**1) Les effectifs au 5/02/2019 :**A ce jour il y a **213** élèves sur l'école.

CP	CP/CE1	CE1	CE2	CE2/CM1	CM1	CM2A	CM2B	Ulis
24	11+11=22	26	26	12+12=24	30	24	25	12

Les modifications par rapport au premier conseil sont dues à des arrivées, des déménagements ou des sauts de classe.

**2) Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2019 :**

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Ulis
49	35	37	38	42	12

Soit 201 élèves + le dispositif Ulis. Sur 8 classes cela fait une moyenne de 25 enfants par classe.

**3) Le numérique à l'école : actions mises en place par la mairie et l'équipe enseignante :**

*Mme Palisse :* Suite au dernier conseil d'école, un point sur le numérique a été fait avec la mairie et l'école afin de faire un état des lieux du matériel présent sur l'école et de son utilisation par les enseignants. Cette entrevue s'est déroulée avec un réel objectif commun.

Tout d'abord l'historique des choix faits par la mairie nous a été réexpliqué : les anciens chariots numériques étaient sous-utilisés par les écoles par rapport au coût d'entretien, le choix d'un VPI par école avec l'équipement de 16 tablettes est un projet validé par le DASEN (directeur académique) appelant les enseignants à travailler en décloisonnement. D'autre part, l'installation d'ordinateurs dans la salle des maîtres a pour objectif de répondre aux besoins formulés par les enseignants d'avoir du matériel afin de pouvoir préparer leur classe et enfin les 3 ordinateurs mobiles accompagnés de vidéoprojecteurs permettent une utilisation libre dans les classes.

Suite à cet entretien, Mr Maleuvre (responsable du service informatique à la mairie) s'est déplacé sur l'école afin de faire le tour des équipements et d'en expliquer le fonctionnement et toutes les possibilités d'utilisation.

Ainsi sur l'école Robespierre nous disposons en utilisation immédiate de :

- 1 équipement complet dans le bureau de la directrice : ordinateur, imprimante et scanner
  - 5 ordinateurs attachés en salle des maîtres reliés en permanence à internet.
  - 1 photocopieur relié aux divers ordinateurs
  - 3 ordinateurs portables (avec chacun un câble de connexion à internet) et 3 vidéoprojecteurs (2 appartenant à la mairie, 1 appartenant à l'école).
  - Dans la salle 37 : classe de Mme Tapissier : 1 VPI (vidéo projecteur interactif) + 1 chariot de 16 tablettes.
- Ce chariot est mobile, sa caisse étant sur roulettes, elle peut être déplacée dans d'autres classes (on peut également la porter pour la descendre au RDC).
- Chaque classe de l'école présente une prise de connexion à internet.

L'entretien a permis la mise à jour de certains ordinateurs, la correction de certains petits dysfonctionnements purement techniques mais surtout l'explication des véritables fonctionnalités du matériel. Ainsi après des tests avec Mr Maleuvre, il a été mis en évidence que le moteur de recherche choisi par la mairie « Qwant Junior » permet effectivement l'accès aux sites pédagogiquement intéressants mais bloque en revanche dans un souci de protection des élèves l'accès à des sites inopportuns pour ces derniers. Il n'y a donc pas de limites d'utilisation.

Enfin, l'équipe pédagogique s'est rassemblée afin de faire un point sur toutes ces informations reçues.

Il a été décidé en conseil des maîtres :

- d'investir pour chaque classe dans l'achat d'un dérouleur blanc qui sera accroché au dessus des tableaux actuels.
- l'achat de meubles à roulettes et de prises multiples afin que les ordinateurs mobiles et les vidéoprojecteurs soient installés prêts à l'utilisation d'une classe à l'autre (afin de réduire les pertes de temps dues à l'installation).

Toutefois ces achats représentent un coût, nous attendons les nouveaux budgets 2019 avant de pouvoir passer ces commandes (à priori vers le mois de mars).

- des temps de réunions ont été prévus afin que Mme Tapissier nous forme sur le fonctionnement de son VPI et des tablettes
- un planning d'utilisation de la classe de Mme Tapissier (utilisation du VPI) a été mis en place.

*La parole est donnée à Mr Morton* : Ce dernier présente tout le travail mis en place sur le plan numérique. La mairie a conscience qu'il y a un certain retard, elle travaille à le rattraper. Toutefois un juste milieu doit être trouvé pour ne pas abandonner d'autres accompagnements tels que les pochettes de rentrée, les classes découvertes, les spectacles culturels à Bel Ebat etc. Si on devait équiper chaque classe de la commune de VPI (vidéoprojecteur interactif) cela coûterait 500 000 euros, cela aurait un impact sur les impôts. D'autre part le numérique sans formation ou pédagogie adaptée ce n'est pas non plus une solution. Un partenariat doit être trouvé. Mr Morton précise qu'il peut intervenir lors des AG des fédérations sur des questions précises et de ne pas hésiter à interroger la mairie ou le personnel informatique en cas d'incompréhension.

#### **MOYENS INFORMATIQUES MIS A DISPOSITION DES ECOLES PAR LA DIRECTION INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS**

- Suivi de l'installation de la fibre pour mettre en réseau tous les équipements de la Ville et en particulier les 25 écoles. Cela a permis d'avoir une connexion haut-débit et sécurisée pour l'utilisation par les enfants. Et cela a réduit considérablement le coût. Aujourd'hui, cela ne représente plus qu'une dépense de 600€/an pour l'ensemble des écoles de la Ville
- Installation ou mise à niveau de la connexion internet dans toutes les salles de classe élémentaires des 12 écoles de Guyancourt, et dans les 25 salles des maîtres des écoles maternelles et élémentaires de la Ville
- Equipement des 12 salles de classe (une par école élémentaire) d'un Vidéo Projecteur Interactif, d'un tableau blanc permettant la projection, d'un ordinateur fixe, des raccordements électriques complémentaires et du mobilier support
- Equipement de 12 malles (une par école élémentaire) avec 16 tablettes IPAD et une connexion WIFI. **Celle-ci est totalement mobile. Rien ne justifie, d'un point de vue matériel, qu'elle ne puisse être utilisée par l'ensemble des enseignants en fonction de qui en exprime le souhait.**

A ce propos, chacune des 196 tablettes équipant ces malles a été configurée au départ par les agents de la Direction informatique et est désormais réinitialisée chaque été (donc 2 fois déjà depuis leur achat) avant redéploiement à chaque rentrée scolaire dans les écoles

Le coût de l'investissement pour ces 2 dernières actions s'élève à **154 784€ auxquels vient s'ajouter le coût des travaux** pour permettre :

- L'installation de ce matériel dans les 12 écoles élémentaires
- La mise à disposition d'une connexion internet dans les différentes salles
- Reprise de l'ensemble du matériel des 12 chariots numériques, pour le nettoyer et le reconfigurer : 196 ordinateurs portables, 12 scanners, 24 imprimantes, 12 vidéoprojecteurs
- Redéploiement de tout ce matériel et pour cela :
  - Achat et/ou Installation des **25 scanners** dans les 25 bureaux de direction
  - Installation de vraies salles de travail avec un équipement numérique, pour les enseignants, avec **57 ordinateurs portables** dans les 25 salles des maîtres, le nombre octroyé par école étant fonction du nombre de classe
  - Redéploiement des **12 vidéos projecteurs** du chariot numérique
  - Redéploiement des **31 ordinateurs portables** pour accompagner l'ensemble des vidéo projecteurs existant dans les écoles élémentaires. Ces équipements mobiles sont installés dans les classes par les enseignants en fonction de leur besoin. Dans votre établissement, ce ne sont pas deux ordinateurs mais trois qui ont été alloués à votre établissement
- Les écoles disposent, dans leurs locaux, de moyens de reprographie et d'impression. Pour optimiser l'usage de ce matériel, à l'occasion de l'installation des salles des maîtres, le service informatique a mis en réseau les ordinateurs du bureau de Direction et des salles des maîtres avec les photocopieurs situés dans la partie élémentaire des groupes scolaires

Les parents d'élèves remercient Mr Morton de s'être déplacé afin de venir répondre aux questions et lever les interrogations.

#### **4) Les projets collectifs de l'école en lien avec le projet d'école :**

• **Abonnements** : Tous les abonnements ont été commandés et réglés. Chaque classe reçoit donc depuis novembre ou décembre son magazine.

• **Chorales** : Les 3 chorales de l'école ont lieu chaque semaine. Les habitudes de postures et de chants se sont bien prises. Des jeux de rythme corporel sont également travaillés. La chorale dure en moyenne 30 min.

• **USEP (association sportive)** :

Chaque enseignant s'entraîne avec sa classe pendant plusieurs séances, la rencontre avec d'autres classes affiliées à l'USEP vient clôturer la période d'apprentissage.

- Rencontre Jeux d'Antan au gymnase Baquet le jeudi 15 novembre pour les classes de CP et CP/CE1 :
- Ultimate à l'Urban Soccer le lundi 19 novembre pour les CM1 et le mardi 20 novembre pour les CE2 et les CE2/CM1.
- Rencontre Paralympiades au gymnase Baquet le mardi 5 février pour la classe de CE2/CM1 et l'Ulis. Lors de cette rencontre les élèves proposent un atelier à faire en condition de handicap (parcours guidés à l'aveugle).

- Rencontre jeux d'opposition au gymnase Des Droits de l'Homme le jeudi 7 février pour les CP-CP/CE1 le matin et les CE2-CE2/CM1 l'après-midi.

● **Inclusions** : Toutes les inclusions des élèves du dispositif ont évolué en fonction des capacités des élèves à s'adapter à la vie en collectivité dans un grand groupe classe.

● **Natation** : Pour la période allant du 7/01/19 au 31/03/19, les classes de Mmes Condemine, Tirot, Mokadem, Denoo et Thomas se rendront à la piscine toutes les semaines avec le bus de la ville. Il y a eu plusieurs tests au cours des séances ce qui a permis à certains enfants de changer de groupe.

● **Bel Ebat** : Chaque année, la mairie offre à chaque élève de Guyancourt un spectacle à la ferme de Bel Ebat ainsi que le déplacement en bus.

Mme Tapissier et Mr Chekkaba (CM2 A et B) ont vu le vendredi 16 novembre « Le violoncelle poilu ».

Mme Denoo (CE1) a vu le jeudi 22 novembre « Mirages ».

Mmes Thomas (Ulis), Condemine (CP) et Tirot (CP/CE1) ont assisté à la présentation de « Jamais, Jamais » le vendredi 14 décembre.

Mmes Mokadem (CE2/CM1), Palisse (CE2) et Schabanel (CM1) se rendront à Bel Ebat le jeudi 21 mars et le vendredi 22 mars pour découvrir un spectacle intitulé « Un cosmonaute est un souci dans notre galaxie »

● **La lecture plaisir** : Toute l'école continue à pratiquer la lecture plaisir deux fois par semaine (1fois pour les CP). Les habitudes commencent à se prendre et il s'agit d'un vrai temps fort demandé par les élèves qui apprécient énormément ce temps de lecture libre.

● **Journée des saisons** : La journée de l'hiver a eu lieu le vendredi 21 décembre. Les élèves sont venus habillés aux couleurs de l'hiver et ils ont apporté des fruits secs. Toute l'école s'est réunie dans l'après-midi pour une dégustation partagée.

C'est un moment très apprécié des enfants qui découvrent parfois des saveurs inconnues.

La journée du printemps aura lieu sur deux jours les jeudi 21 mars et vendredi 22 mars. Les enfants viendront habillés aux couleurs du printemps, ils pourront apporter des plants afin de participer à un atelier jardinage encadré par les élèves de Mr Chekkaba.

#### ● **Journée du 8 novembre : Journée contre le harcèlement :**

Toutes les classes de l'école ont travaillé sur la thématique du harcèlement à l'école. Le point de départ a été soit une vidéo, une histoire, des jeux de rôles, une affiche, un texte, une BD afin de faire émerger des questions et des problématiques. Ensuite des débats ont été organisés, certaines classes ont réalisé des panneaux, des dessins, des textes.

#### ● **Soirée de fin d'année et tombola :**

Une soirée de fin d'année a été organisée par l'équipe enseignante et les parents d'élèves élus le mardi 18 décembre de 18h à 19h30. Lors de cette soirée il a été demandé aux parents de participer au buffet en apportant des sablés, du pain d'épice ou des petits chocolats. L'école et les parents d'élèves ont proposé du thé ou du café. Lors de cette soirée, une tombola a été organisée avec 300 tickets, tous les tickets étant gagnants.

Le bilan de cette soirée est extrêmement positif, tant par la fréquentation des familles qui ont été très nombreuses à participer que par la bonne ambiance qui régnait. Tous les tickets de la tombola ont été vendus en moins de 40 min, le bénéfice net a été de 280 euros.

Retour des parents élus :

#### ● **Projet apprendre à vivre ensemble :**

Chaque classe reconduit les diverses actions entamées l'an passé sur cette thématique que ce soit par les débats coopératifs, le travail sur les messages clairs, la gestion des conflits ou le harcèlement. Pour l'instant le partenariat avec la nouvelle infirmière scolaire n'a pas été reconduit.

D'une manière générale, la gestion des conflits entre élèves se gère au sein de la classe avec l'enseignante. Si les conflits perdurent, la directrice met alors en place des petits groupes de discussion. Ces groupes se rassemblent pendant la récréation et les problèmes sont posés à plat avec une discussion permettant l'expression des émotions ressenties, la part de responsabilité de chacun et les solutions pour en sortir.

Ces petits groupes sont reçus chaque semaine dans un premier temps puis toutes les deux semaines puis une fois par mois jusqu'à la suppression de ce temps de rencontre. Cette méthode porte bien ses fruits et les résultats sont très intéressants. Pour information 4 groupes de ce genre ont été mis en place depuis la rentrée 2019.

#### **5) Les sorties et les projets de la période pour chaque classe :**

● **CP - CP/CE1** : Mme Sagbohan de l'association « lire et faire lire » vient lire des histoires à 2 groupes tous les lundis. Tous les élèves passeront sur l'année. Elle interviendra en fin d'année pour les CE1 de Mme Denoo.

● **CP/CE1-CE1-CE2- CM1**: dans le cadre de la fête du Conte en partenariat avec la Médiathèque, une à deux conteuses sont venues dans les classes sur des temps de 30 à 45 min afin de présenter des albums. Leur prestation extrêmement maîtrisée, vivante et captivante a particulièrement accroché les élèves. C'était un très beau moment.

● **CE2-CE2/CM1-CM1** : Ces classes se sont rendues le jeudi 20 décembre au cinéma afin d'aller voir Rémi sans famille dont elles avaient travaillé des extraits.

● **CM2 A et B** : Manifestation des droits de l'enfant le vendredi 16 novembre au matin (proposée et prise en charge par la mairie)

- **CM1** : - spectacle en lien avec la semaine du goût sur l'alimentation suivant les saisons le 23 novembre (proposé par la mairie)
  - Atelier photos sur le thème du portait le mardi 11 décembre, le travail sera présenté lors d'une exposition à la mairie au mois de février.
  - intervention d'un agriculteur en classe le 18 décembre dans le cadre ville et campagne
- **CM2B** : -Projet astronomie (préparation de la classe transplantée) , visionnage de « Tous sur orbite » à raison d'un épisode par semaine.
  - Gymnase des droits de l'homme le lundi en période 3 pour pratiquer du tennis de table et le vendredi en période 4 pour pratiquer le basket dans la grande salle.
  - Lancement d'un projet d'exposé en lien avec les programmes (H/G/Sciences) avec la fabrication d'un power point.

#### **6) Les actions du conseil Ecole-Collège et du conseil de cycle 2 :**

**Le conseil Ecole-Collège :** Ce conseil rassemble les professeurs de 6ème du collège des Saules et les professeurs des écoles de CM1 et CM2 des écoles de secteur. Il se réunit 3 fois dans l'année. Lors du premier conseil du 4 décembre, il a été décidé des modalités de visite des CM2 et cette année des CM1 :

- CM2: immersion d'une demi-journée avec 3 à 4 élèves par classe qui suivent le programme de la classe où ils se trouvent, avec déjeuner à la demi-pension.
- CM1: visite de 9h à 12h, avec accueil par l'équipe de direction de 9h à 11h30, une séquence en classe et une séquence au CDI par 1/2 groupe.

Les portes ouvertes du collège auront lieu le 6 avril 2019.

D'autre part, des olympiades en commun entre les CM2 et les 6<sup>ème</sup> sont prévues pour le mois de juillet.

**Conseil de cycle 2 :** Il se réunit également 3 fois dans l'année et rassemble les professeurs du CP au CE2.

- lors du premier conseil, des solutions ont été cherchées afin de palier au problème du manque de matériel. Ainsi un mot avec la liste de matériel à vérifier sera donné à chaque vacance à tous les élèves du cycle 2. D'autre part, le choix d'utiliser des « billets » de matériel manquant est adopté afin de faire prendre conscience aux familles de la récurrence du problème.
- une harmonisation des pratiques de présentation est faite afin d'aider les élèves d'une année sur l'autre et les faire gagner en autonomie.
- les enseignants ayant à l'unanimité fait le constat de soucis de concentration importants, il est décidé de pratiquer chaque semaine pour tout le cycle 2 des jeux et exercices de concentration.
- Il est également décidé de renforcer l'apprentissage du geste graphique.

#### **7) Les classes de découverte des CM2:**

La classe de Mr Chekkaba est partie le 4 février pour un retour le 15 février en classe de neige à Abondance. Au programme visites locales, découverte de la faune et la flore et ½ journée de ski.

La classe de Mme Tapissier partira du 8 au 17 avril en classe d'astronomie.

#### **8) Point sur les livrets scolaires et le LSU= livret scolaire interactif :**

Il y a deux remises de livret sur l'année : en février et en juin.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier ces livrets sont accessibles via la plateforme educonnect. Chaque parent a reçu un code personnel ainsi que les liens d'accès. Cette année l'équipe pédagogique a choisi de conserver une version papier afin de faire la transition en douceur. Dès la prochaine rentrée, les livrets seront exclusivement numériques. Nous invitons donc les familles à se connecter afin de vérifier que cela fonctionne et de nous faire remonter les éventuelles difficultés rencontrées.

#### **9) La coopérative scolaire :**

Solde au 9/11/18	+ 455.90
Vente des photos	+ 1129
Tombola	+ 265 (+25 euros en fond de caisse)
Cinéma pour 3 classes	- 369
Divers	+59.11
<b>Solde au 5/02/18</b>	<b>+ 1540.01</b>

Un 2<sup>ème</sup> appel de fonds a été fait auprès des familles afin de financer la sortie de fin d'année.

#### **10) Bilan PPMS :**

Un exercice de bassin a eu lieu le vendredi 25 janvier. Toute l'école a été confinée pendant plus d'1heure dans la nouvelle zone de confinement située dans le hall. Cet exercice a permis une mise au point des réflexes, des rôles de chacun, des difficultés à anticiper en raison de cette nouvelle zone. Un nouveau point sera fait avec la conseillère pédagogique de secteur responsable du PPMS.

### **11) Sortie et fête de fin d'année :**

- Une soirée portes-ouvertes aura lieu le mardi 14 mai de 18h à 19h
- Pour la sortie de fin d'année, toute l'école se rendra en bus au palais de la découverte à Paris le 28 juin 2019.

Au programme : planétarium à 10h – atelier 1 à 11h – pique-nique – atelier 2 à 14h.

Les thématiques des ateliers changent selon les classes : Air liquide ? L'école des rats , la matière dans tous ses états, la physique sur un manège, expérience d'électromagnétique, à table les grenouilles, le son à la portée de tous, les origines humaines etc...

Le coût de cette sortie s'élève à 1440 euros, les bus sont pris en charge par la mairie.

- La fête de l'école se déroulera le mardi 25 juin. Nous vous proposerons un spectacle suivi d'un pique-nique partagé.

### **12) Point sur les travaux autour de l'école :**

La phase 3 a démarré depuis le 17 janvier. Cette phase concerne l'ensemble du secteur Nord de la partie mail comprise entre la place de la République et la rue de la Mare de Trous. Ces travaux vont condamner la sente qui relie la place Rabelais au mail des Saules ainsi que les différents accès piétons. Ces derniers doivent durer jusqu'au mois de mars 2019.

**Prochain conseil d'école le mardi 18 juin 2019**